

ELECTIONS LEGISLATIVES DE NOVEMBRE 1958

ELECTRICES, ELECTEURS
DE LA 6e CIRCONSCRIPTION DU MORBIHAN,

CHERS CONCITOYENS,

Vous allez prochainement désigner votre représentant à l'Assemblée Nationale. Je viens, en homme de chez vous, me présenter avec confiance à vos libres suffrages.

Dans le débat que vous aurez à trancher, le sort du Pays est engagé. Je vous offre ma volonté d'agir :

1° POUR LA STABILITE DE L'ETAT REPUBLICAIN.

— en appliquant dans un esprit de concorde démocratique la nouvelle Constitution que vous avez approuvée comme moi en votant oui le 28 Septembre.

— en poursuivant une réforme efficace des méthodes de travail parlementaire.

— en pratiquant une politique d'économie, de surveillance des dépenses publiques et de stabilité de la monnaie.

2° POUR LA DEFENSE DES LIBERTES.

— en les garantissant contre toutes les dictatures par l'établissement d'une République forte où l'autorité protège vraiment la liberté de tous.

— en sauvegardant la liberté du citoyen contre tout arbitraire, en particulier sur le plan fiscal où de profondes réformes sont nécessaires.

— en assurant l'exercice effectif de la liberté d'enseignement dans la réalisation de la justice scolaire.

3° POUR L'EXPANSION ECONOMIQUE.

— en luttant contre les menaces de récession par une relance énergique sur le plan industriel, agricole, artisanal et commercial.

— en développant dans le cadre d'une **décentralisation** effective, nos économies régionales, en vue de poursuivre une large mise en valeur de notre Bretagne (implantation d'industries nouvelles, défense des industries existantes, investissements agricoles, maritimes, ostréicoles, touristiques, hôteliers, développement des pêches avec le concours du Crédit Maritime).

4° POUR LE PROGRES ET LA JUSTICE SOCIALE.

Je n'ignore pas les difficultés de chacun à travers les multiples complexités de la vie moderne. Le sort des diverses activités est, vous le savez, étroitement lié. L'agriculture est à la base de la prospérité nationale et chez nous particulièrement, cette évidence s'impose. Le développement de l'activité agricole est la garantie du développement de nombreuses autres activités.

Politique agricole. — Il importe donc de se pencher sur les besoins de **l'agriculture** et de sauvegarder la petite exploitation familiale par le développement de son équipement individuel et collectif (mécanisation, voirie, électrification, adduction d'eau, habitat rural, équipement familial), par la recherche des débouchés, l'organisation des marchés en vue de l'écoulement des produits dans l'indexation et la garantie des Prix, la formation professionnelle et la vulgarisation, une politique de crédits pour l'amélioration de l'exploitation et l'installation des jeunes, le contrôle des importations et l'aménagement d'un régime de sécurité ainsi que l'égalité des régimes sociaux.

Politique sociale. — D'autres catégories sociales sont, elles aussi, aux prises avec de lourds soucis. Je n'ignore pas les inquiétudes du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises. Je connais, pour l'avoir suivi de très près, le drame ouvrier des Forges d'Hennebont auquel il faut s'efforcer de trouver une solution humaine.

Il est nécessaire de se pencher :

— sur la question du plein emploi qui reste à mes yeux **un problème majeur,** pour assurer à des travailleurs menacés l'indispensable sécurité (ouvriers des villes et ouvriers agricoles).

— sur le problème des garanties contre le chômage, ainsi que sur la formation professionnelle des jeunes ouvriers, artisans et employés.

— sur la défense de l'**artisanat** et du **commerce** menacés par une fiscalité et une parafiscalité de plus en plus complexes et par de choquantes inégalités fiscales.

— sur les aspirations des classes moyennes.

— sur l'amélioration des conditions d'existence des catégories les plus défavorisées de la fonction publique et du secteur privé.

— sur la poursuite active d'une politique de construction et de logement, sur la reconstruction définitive de nos cités détruites et le règlement des dommages de guerre aux sinistrés.

— sur le sort des anciens combattants, veuves et victimes de guerre, prisonniers et déportés.

— sur le sort de nos marins, de nos inscrits maritimes.

Je prêterai, comme je l'ai déjà fait dans le passé, particulièrement attention au sort de nos vieux travailleurs. Leur vie de labeur mérite une retraite décente dans le respect de tous.

5° POUR LA PAIX ET LA LIBRE COMMUNAUTE.

En dégageant, face au drame Algérien, sur les lignes tracées par le Général de Gaulle, les éléments d'**une paix** fondée tout à la fois sur la personnalité algérienne et sur sa solidarité avec la Métropole.

En travaillant à l'établissement de la communauté des peuples d'Outre-Mer unis à la France, pour la réussite pacifique d'une expérience à promouvoir dans le respect des droits réciproques.

En poursuivant dans la fidélité à nos alliances l'unification de l'Europe. Je crois en effet à la nécessité pour les pays d'Europe Occidentale, placés entre deux Etats géants, de s'unir pour assurer leur survie et maintenir la Paix dans un esprit de concorde internationale, basé sur une compréhension mutuelle, procédant d'une conception humaniste et chrétienne.

ELECTRICES, ELECTEURS, CHERS CONCITOYENS,

Ceci n'est qu'un programme. Ce ne sont pas des promesses. Je n'ai pas l'habitude d'en faire car je connais trop les difficultés de l'action. Après avoir frôlé la guerre civile, notre Pays se redresse sous l'impulsion du Général de Gaulle. Je vous apporte ma bonne volonté pour la poursuite d'un effort que vous avez approuvé par votre OUI le 28 Septembre. Mon remplaçant éventuel, Monsieur le Docteur MORICE, est un jeune médecin habitué à se pencher sur toutes les misères. L'un et l'autre, nous sommes profondément attachés aux libertés : liberté de l'homme, liberté des institutions. Nous croyons à la promotion humaine, à la justice sociale et nous voulons que la force nouvelle de la République soit mise au service des grandes causes de la **Paix** et de la **Fraternité des hommes.**

VIVE LA 6e CIRCONSCRIPTION ! VIVE LA FRANCE ! VIVE LA REPUBLIQUE !

Paul IHUEL

Président du Conseil Général du Morbihan
Conseiller Général du Canton du Faouët
Membre de la Commission de l'Agriculture de l'Assemblée Nationale
Ancien Ministre
Engagé Volontaire 39-40
Ancien Combattant Prisonnier de Guerre
DEPUTÉ-MAIRE DE BERNÉ

CANDIDAT REPUBLICAIN POPULAIRE
d'Action Sociale et Paysanne

Remplaçant éventuel :

Docteur MORICE

Imp. LA LIBERTE Lorient